

Édition 2023

LA FRANCE RESPECTE-T-ELLE SES OBJECTIFS SUR LE CLIMAT ET L'ÉNERGIE ?



Qu'est ce que l'Observatoire Climat-Énergie?

Alors que l'Europe s'est fixé l'objectif d'accélérer sa transition écologique et la baisse de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, suite à une crise énergétique inédite, la France doit à son tour revoir ses objectifs sur l'énergie et le climat. Cette révision aura lieu dans le cadre de la planification écologique, avec des trajectoires qui seront déterminées dans la loi de programmation énergie-climat annoncée pour l'automne 2023, puis avec la publication de la 3^e Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et la 3^e Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE). Établir un constat partagé sur la situation actuelle est indispensable pour préparer un débat éclairé sur ces nouveaux objectifs, afin de pouvoir se projeter vers l'avenir et d'activer les leviers nécessaires.

L'Observatoire Climat-Energie, développé par le Réseau Action Climat, permet d'établir un état des lieux accessible et partagé sur les trajectoires climatiques et énergétiques de la France. Il s'appuie sur les indicateurs définis dans la SNBC et la PPE et les sources officielles du Service de la Donnée et des Études Statistiques (SDES) du Ministère de la Transition énergétique ainsi que du CITEPA et de RTE (Réseau de Transport d'Electricité).

L'Observatoire Climat-Energie permet de savoir où en est la France dans l'atteinte de ses objectifs sur le climat et l'énergie, d'évaluer les tendances et d'identifier les domaines où des actions supplémentaires doivent être mises en œuvre pour que la France se mette sur la bonne trajectoire.

www.observatoire-climat-energie.fr



réseau
action
climat
france

LES SECTEURS LES PLUS ÉMETTEURS EN FRANCE



TRANSPORTS
32,3%*



AGRICULTURE
19%*



INDUSTRIE
18,1%*



BÂTIMENT
15,9%*



ÉNERGIE
11%*



DÉCHETS
3,8%*

*des émissions nationales, d'après les premières estimations 2022 du CITEPA

OÙ EN EST LA FRANCE DANS LE RESPECT DE SES OBJECTIFS CLIMAT ?

L'Observatoire Climat-Énergie montre l'évolution des émissions de gaz à effet de serre nationales par rapport aux budgets carbone - des plafonds d'émissions de gaz à effet de serre - fixés dans la SNBC en 2015 et révisés en 2019. Les budgets carbone sont déclinés par secteurs. Les données 2022 sont provisoires, mais donnent une première estimation des trajectoires.

DÉFINITION

MtCO_{2e} : mégatonne d'équivalent CO₂
mégatonne d'équivalent CO₂. La tonne équivalent CO₂ est une unité pour cumuler les différents gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote...) sous un indice unique.

La SNBC ne prend en compte que les émissions émises sur le territoire français et non pas l'empreinte carbone qui, elle, correspond aux biens ou services consommés sur le territoire, qu'ils aient été produits en France ou importés. L'empreinte carbone de la France est estimée à 575 MtCO_{2e} pour 2021 et à 623 MtCO₂ pour 2022 (SDES).

ÉMISSIONS BRUTES

La France respecte son objectif en émissions brutes (la somme de toutes les émissions des différents secteurs émetteurs, sans l'absorption par les forêts et sols), avec 403,8 MtCO_{2e} émises sur un budget carbone de 408 MtCO_{2e}.

OBJECTIF RESPECTÉ

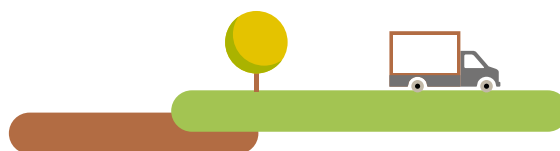
-4,2
MtCO_{2e} par rapport à l'objectif SNBC pour 2022

ÉMISSIONS NETTES

Les émissions nettes sont constituées de l'intégralité des émissions de gaz à effet de serre nationales auxquelles a été retranché le CO₂ absorbé par les sols et la forêt. La France dépasse de près de 16 MtCO_{2e} son budget carbone, avec 386,9 MtCO_{2e} émises pour un objectif de 367 MtCO_{2e}.

OBJECTIF NON RESPECTÉ

+19,9
MtCO_{2e} par rapport à l'objectif SNBC pour 2022





RESPECT DES OBJECTIFS PAR SECTEUR



TRANSPORTS Ce secteur a vu ses émissions augmenter en 2022. Il ne respecte pas son objectif annuel indicatif de 126 MtCO_{2e} avec 130,5 MtCO_{2e}. Le trafic par véhicules particuliers a augmenté, ce qui explique en grande partie la hausse de 2,3 % de la consommation de carburant routier. Par ailleurs, la reprise du trafic aérien a engendré une hausse de 36% de la consommation de kérosène.

**OBJECTIF
NON RESPECTÉ**

+4,5

MtCO_{2e} par rapport
à l'objectif SNBC pour
2022



AGRICULTURE Les émissions du secteur de l'agriculture restent provisoires à cette date, prenant principalement en compte la consommation de carburant des engins agricoles qui n'est pas le poste le plus émetteur. Dans ces premières évaluations, ce secteur dépasse légèrement son budget carbone avec 0,5 MtCO_{2e} émise en plus que prévu, atteignant les 76,5 MtCO_{2e} pour un objectif de 76 MtCO_{2e}.

**OBJECTIF
NON RESPECTÉ**

+0,5

MtCO_{2e} par rapport
à l'objectif SNBC pour
2022



BÂTIMENTS Le secteur des bâtiments a connu une baisse importante de ses émissions en 2022 et respecte donc son budget carbone en étant à 64 MtCO_{2e} émises pour un objectif de 75 MtCO_{2e}. Les consommations d'énergie, notamment de fioul domestique et de gaz pour le chauffage, ont baissé en 2022 du fait de prix de l'énergie élevés, d'actions de sobriété et d'un hiver moins rigoureux.

**OBJECTIF
RESPECTÉ**

-11

MtCO_{2e} par rapport à
l'objectif de la SNBC
pour 2022



INDUSTRIE Le secteur de l'industrie respecte tout juste son budget carbone pour 2022, avec des émissions atteignant les 73 MtCO_{2e} émises pour un objectif équivalent. Une baisse de la consommation de charbon dans la sidérurgie, de la consommation d'énergie dans les petites industries et de la consommation de ciment a permis de baisser les émissions. En revanche, les grandes industries ont utilisé davantage de gaz fossile.

**OBJECTIF
RESPECTÉ**

Pas d'écart par rapport
à l'objectif de la SNBC
pour 2022



FORÊTS ET SOLS Les émissions liées à l'utilisation des terres, aux changements d'affectation des terres et à la foresterie, qui intègrent les puits carbone des forêts et des sols, n'ont pas respecté l'objectif d'absorption. Cette séquestration n'a été que de 16,9 MtCO_{2e} sur les 41 MtCO_{2e} fixées dans la SNBC. La baisse des puits carbone ces dernières années, particulièrement dans les forêts est liée aux sécheresses (renforcées par le changement climatique) et incendies et aux maladies. Les données de ce secteur ont une incertitude plus grande due à la difficulté d'évaluation du puits forestier.

**OBJECTIF
NON RESPECTÉ**

+24,1

MtCO_{2e} non absorbées
par rapport à l'objectif
de la SNBC pour 2022

CONCLUSION

La France ne respecte pas son objectif d'émissions nettes pour l'année 2022. Le principal écart vient de la moindre absorption des émissions par les forêts et les sols.

Pour les secteurs émetteurs, l'industrie et le bâtiment ont respecté leurs budgets carbone, en partie grâce à des facteurs conjoncturels comme des prix de l'énergie élevés et un hiver doux, en partie par des actions de sobriété et d'efficacité. En revanche, la reprise du trafic routier et aérien en 2022 a engendré une hausse des émissions du secteur des transports qui dépasse son budget carbone.

Il est donc nécessaire de renforcer les transformations structurelles dans tous les secteurs pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'autant que les objectifs européens visent maintenant une réduction de 55 % des émissions nettes d'ici à 2030 (par rapport aux -40 % sur les émissions brutes prévus actuellement en France).

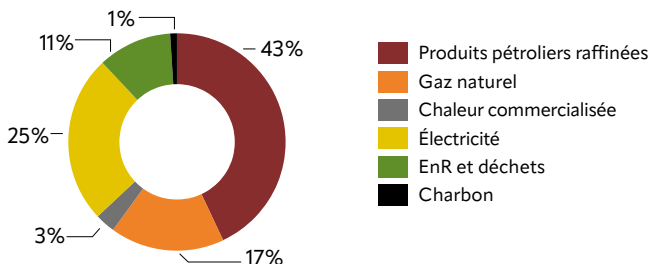
OÙ EN EST LA FRANCE DANS LE RESPECT DE SES OBJECTIFS ÉNERGIE ?

Sur le volet énergétique, l'Observatoire Climat-Énergie s'intéresse à la fois aux indicateurs de baisse de consommation énergétique (où la France a un objectif de -20 % d'ici à 2030 en consommation finale) ainsi qu'aux capacités de production d'énergie via les différents types d'énergies : renouvelables, nucléaire ou fossiles.

QUELLES ÉNERGIES CONSOMMONS-NOUS ?

La France est encore fortement dépendante des énergies fossiles, notamment dans ses capacités non électriques. Les produits pétroliers raffinés et le gaz naturel représentent plus de la moitié de la consommation énergétique nationale.

CONSOMMATION FINALE D'ÉNERGIE 1 657 TWH EN 2022



Données provisoires du Ministère de la transition écologique - Données et études statistiques, en usages énergétiques et non énergétiques.



CONSOMMATION D'ÉNERGIES FOSSILES

La France n'a pas respecté son objectif de consommation primaire d'énergies fossiles, en consommant 27,9 TWh de plus que prévus, atteignant donc les 1209,9 TWh en 2022 (France métropolitaine), alors que l'objectif était de 1182 TWh (métropole continentale).

OBJECTIF NON RESPECTÉ

+27,9 TWh
par rapport à la trajectoire de la PPE pour 2022



CONSOMMATION D'ÉNERGIE

La France, malgré un contexte de crise énergétique et un emphase mis sur la sobriété, a dépassé légèrement la consommation d'énergie prévue dans la trajectoire, avec 0,1 % en plus. La consommation d'énergie finale en métropole corrigée des variations climatiques en 2022 a été de 1556 TWh (France métropolitaine)

OBJECTIF NON RESPECTÉ

+1 TWh
par rapport à la trajectoire de la PPE pour 2022



PART D'ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

La France aurait dû atteindre 24,3 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie pour 2022 pour respecter la trajectoire de ses objectifs. Elle n'a atteint que 20,7 % d'énergies renouvelables. Les retards concernent notamment l'éolien terrestre avec une puissance installée de 20,6 GW pour un objectif de 22,3 GW et le solaire photovoltaïque avec 15,7 GW pour un objectif de 18,2 GW.

OBJECTIF NON RESPECTÉ

-14,9 %
d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie brute en 2022 par rapport à la trajectoire de la PPE 2022

DÉFINITION

Quelle est la différence entre des Watts et des Wattheures ?

Les Watts (W) expriment la puissance installée alors que les Wattheures (Wh) expriment la quantité d'énergie produite par une installation dans un temps défini (la puissance délivrée). Ici nous utilisons des TWh (terrawattheure) pour la quantité d'énergie produite ou consommée et des GW (gigawatts) pour la puissance installée.

CONCLUSION

La situation énergétique de la France est critique, avec un retard sur les objectifs de baisse de la consommation d'énergie et de développement des énergies renouvelables, leviers essentiels pour nous prémunir des crises internationales et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

La France n'est donc pas dans les clous de la transition énergétique, ce qui conduit à de nombreux risques sur le réseau électrique (en grande partie décarbonné mais faisant face à des problèmes structurels majeurs - retard sur les renouvelables et problèmes de disponibilité du parc nucléaire) et une dépendance encore forte aux énergies fossiles. Elle doit mettre en place les moyens d'atteindre ses objectifs et avoir une politique énergétique ambitieuse.